



En préambule, il est lu une déclaration liminaire dans laquelle la baisse du budget national de l'action sociale est déplorée, avec des conséquences pour l'EPAF et pour l'ALPAF.

M GAULLIER répond qu'il n'y a pas de diminution budgétaire au niveau départemental et explique que le prélèvement de 27 M€ opéré par le ministère sur le budget ALPAF s'explique par une trésorerie débordante.

Mme LACHAUD ajoute que les prestations de l'ALPAF ne seront pas impactées et qu'il en est de même pour l'EPAF malgré une baisse – minime – de la subvention.

I. APPROBATION DU PV DU CDAS DU 16/10/2015

Le PV est adopté à l'unanimité.

II. BILAN DES ACTIONS REALISEES DEPUIS LE DERNIER CDAS

Sur une enveloppe globale de 109 585 €, le reliquat constaté est de 44,27 €.

1 – Spectacles des 6 novembre et 4 décembre 2015

Le spectacle de Chevallier et Laspalès (le 06/11) a attiré 85 participants, actifs et retraités. La pièce de théâtre avec Chantal Ladesou (prévue le 14 novembre et reportée au 04/12 en raison des attentats de Paris) a concerné 100 personnes.

Le budget global de ces deux manifestations a été de 4 255 €, chaque spectateur ayant acquitté une participation de 20 €.

2 – Arbre de Noël 2015

Mme LACHAUD rappelle que cette manifestation s'est déroulée dans un contexte difficile et souligne que la DDFiP de Seine-et-Marne est, avec celle de l'Essonne, l'une des deux seules directions d'Ile-de-France à avoir maintenu son arbre de Noël.

M GAULLIER confirme que la réalisation de l'événement est restée incertaine jusqu'à trois jours avant, dans l'attente d'une décision préfectorale.

Mme LACHAUD rappelle aussi qu'un renfort de sécurité a été nécessaire. Elle indique que la distribution des chèques-cadeaux et des goûters s'est bien passée et remercie les bénévoles qui ont participé.

La participation des agents a été bonne, même si quelques-uns ne sont pas venus en raison des circonstances particulières.

Le budget consacré à l'arbre de Noël a été de 83 694 €, décomposé ainsi :

- 3 024 € pour les goûters en sachets (marché national) ;
- 25 000 € pour les 2 000 places de spectacle achetées (prix unitaire : 12,50 €) ;
- 45 910 € pour les chèques cadeau (1 470 enfants x 34 €) et 9 760 € pour les 306

chèques culture (remise de 2,85 % sur ces deux prestations).

3 – Action de santé publique du 3 décembre 2015

La séance consacrée à la prévention des risques auditifs (thème imposé par la MGEFI) et initialement prévue le 15 octobre s'est déroulée à Melun (site Thiers) le 3 décembre après-midi.

Mme LACHAUD rappelle que cette action, intégralement financée par la MGEFI, n'affecte pas le budget de l'action sociale. Elle regrette l'absence de test d'audition et la faible participation des agents (seulement 19) dont plusieurs se sont désistés.

La CGT FINANCES impute la faible participation à la localisation de l'action et à la difficulté qu'éprouvent les agents à s'absenter de leur service.

M GAULLIER déplore lui aussi que si peu d'agents aient participé et pense que le vrai sujet est peut-être la cible ou la programmation de l'action pendant le temps de travail.

SOLIDAIRES FINANCES propose d'étendre l'action aux retraités.

Mme LACHAUD informe qu'il y a en projet de réaliser la même action dans le nord du département en avril 2016, à priori à l'ENFiP de Noisiel.

La CGT FINANCES propose la cité administrative de Meaux, qui est plus centrale dans le nord et donc plus facile d'accès.

III. PROJETS 2016 AVEC LES CREDITS D'ACTIONS LOCALES

Mme LACHAUD annonce une enveloppe globale de 111 919 € pour 2016, soit une augmentation de 2 334 €. Elle explique cette hausse par le fait que le CNAS a dû regarder de plus près l'utilisation de nos crédits.

Pour information, Mme LACHAUD et M. GAULLIER présentent brièvement le CNAS qui s'est tenu le 7 janvier dernier. Tout d'abord, le budget de l'action sociale dans son ensemble est de 130 millions d'euros dont le 1^{er} poste de dépenses est la restauration. Le Ministère réaffirme sa priorité à la restauration collective dont 77 % du territoire national est couvert. Faisant partie de l'AGRAF nationale, M. GAULLIER précise qu'une étude réalisée au niveau de la fonction publique montre qu'un fonctionnaire qui prend tous les jours ses repas dans une structure collective gagné 2 000 € sur une année. Toutefois, l'AGRAF déplore une baisse de la fréquentation depuis 10 ans, d'où la difficulté de rendre ses structures pérennes.

La CGT FINANCES pense que ces structures devraient proposer des paniers repas équilibrés aux personnes préférant déjeuner dehors.

Mme LACHAUD explique que c'est la fidélité des agents qui rendra les structures pérennes, notamment dans notre département où elles sont nombreuses.

M. GAULLIER évoque la nécessité de simplifier leur gestion car le cadre associatif actuellement obligatoire rend les tâches très lourdes pour les gestionnaires qui doivent les concilier avec leurs missions.

Après ce préambule, Mme LACHAUD propose de présenter les projets pour 2016.

La CGT FINANCES et SOLIDAIRES FINANCES demandent une suspension de séance afin d'étudier les documents remis en début de séance.

La CGT FINANCES déplore que les documents n'aient pas été communiqués aux OS huit jours auparavant comme le prévoit le règlement intérieur du CDAS.

SOLIDAIRES FINANCES annonce qu'il a des propositions de sortie et regrette que tout soit déjà formalisé.

M GAULLIER accepte de suspendre la séance, en précisant qu'il n'y a que des propositions et que rien n'est figé.

Mme LACHAUD tient à expliquer qu'il n'était pas possible de délivrer les documents plus tôt, ayant obtenu la veille les dernières propositions tarifaires pour l'arbre de Noël 2016. Elle propose de présenter avant la suspension de séance les deux schémas qu'elle a envisagés en fonction du spectacle qui sera retenu pour l'arbre de Noël.

Les OS acceptent.

Mme LACHAUD rappelle rapidement que plusieurs prestataires de spectacles ou événements ont été auditionnés le 10 novembre 2015 lors d'un GT consacré à l'arbre de Noël.

La CGT FINANCES et SOLIDAIRES FINANCES soulignent la pertinence de cette initiative. La CGT FINANCES regrette toutefois de ne pas avoir été prévenue en amont que l'audition durerait toute la journée.

Mme LACHAUD rappelle que deux prestations ont été retenues à l'issue de cette audition : l'Arche de Noël (fête foraine) et le Parc Astérix. Elle indique s'être rendue à la suite sur les deux sites et fait part de son ressenti :

- l'Arche de Noël : très décevant, non conforme à la présentation et ne ressemble pas à une fête de Noël ;
- le parc Astérix : cahier des charges respecté, attente normale aux attractions.

1^{ère} proposition :

ARBRE DE NOEL	Nb de pers	Prix/pers	Subvention	Prévisionnel
Parc Astérix (3-14 ans)	1800	29,00 €	29,00 €	52 200,00 €
Goûters (3-14 ans)	900	3,36 €	3,36 €	3 024,00 €
Chèques cadeau (0-14 ans)	900	29,00 €	29,00 €	25 000,00 €
Total				80 224,00 €
SERVICE SOCIAL	Nb heures	Tarif horaire		Prévisionnel
Avocate	33	85,00 €		2 805,00 €
CESF	20	43,00 €		860,00 €
Total				3 665,00 €
MANIFESTATIONS AMICALES	Nb de pers	Prix/pers	Subvention	Prévisionnel
Déjeuner-spectacle des retraités (salle, traiteur, DJ, danseurs) le 09/02/2016 à Savigny-le-Temple (Le Millénaire)	200	51,38 €	41,38 €	8 426,00 €
Sortie ados KOEZIO (Sénart) le 22/05/2016 de 13h30 à 17h30	50	24,00 €	14,00 €	700,00 €
Sortie parisienne Grévin + Etoiles du Rex + visite opéra Garnier	50	25,00 €	15,00 €	750,00 €
Sortie karting en juin 2016	200	50,00 €	25,00 €	5 000,00 €
Pièce « La Porte à coté » à Meaux (théâtre du Luxembourg) le 02/04/2016	50	32,80 €	20,00 €	1 000,00 €
Journée retraités cabaret + déjeuner + visite chocolaterie + transport en car	50	90,00 €	40,00 €	2 000,00 €
Spectacles Dany Boon le 15/10 / Norman le 20/11, à Dammarie-les-Lys	100 / 50	55 € / 36 €	30 € / 20 €	4 000,00 €
Total				21 876,00 €
COINS REPAS				Prévisionnel
Coin-repas DGFIP				
Coin-repas Douanes				
Total				2 000,00 €
SOLDE				4 154,00 €

2^{ème} proposition :

ARBRE DE NOEL	Nb de pers	Prix/pers	Subvention	Prévisionnel
Cirque Pinder (3-14 ans)	2000	11,00 €	29,00 €	22 000,00 €
Goûters (3-14 ans)	900	3,36 €	3,36 €	3 024,00 €
Chèques cadeau (0-14 ans)	1400	35,00 €	35,00 €	47 628,00 €
Total				72 652,00 €
SERVICE SOCIAL	Nb heures	Tarif horaire	Prévisionnel	
Avocate	33	85,00 €	2 805,00 €	
CESF	20	43,00 €	860,00 €	
Total			3 665,00 €	
MANIFESTATIONS AMICALES	Nb de pers	Prix/pers	Subvention	Prévisionnel
Déjeuner-spectacle des retraités (salle, traiteur, DJ, danseurs) le 09/02/2016 à Savigny-le-Temple (Le Millénaire)	200	51,38 €	41,38 €	8 426,00 €
Sortie ados KOEZIO (Sénart) le 22/05/2016 de 13h30 à 17h30	50	24,00 €	14,00 €	700,00 €
Sortie parisienne Grévin + Etoiles du Rex + visite opéra Garnier	50	25,00 €	15,00 €	750,00 €
Sortie parc Astérix le 05/06/2016	200	31,00 €	20,00 €	4 000,00 €
Pièce « La Porte à coté » à Meaux (théâtre du Luxembourg) le 02/04/2016	50	32,80 €	20,00 €	1 000,00 €
Journée retraités cabaret + déjeuner + visite chocolaterie + transport en car	50	90,00 €	40,00 €	2 000,00 €
Spectacles Dany Boon le 15/10 / Norman le 20/11, à Dammarie-les-Lys	100 / 50	55 € / 36 €	30 € / 20 €	4 000,00 €
Total				20 876,00 €
COINS REPAS	Prévisionnel			
Coin-repas DGFIP				
Coin-repas Douanes				
Total				2 000,00 €
SOLDE				12 726,00 €

Mme LACHAUD propose aussi le concert *Irish Celtic*, pour remplacer éventuellement un des deux spectacles de Dammarie.

Mme LACHAUD précise que si le CDAS privilégie le Parc Astérix, les agents devront choisir entre la journée au parc pour toute la famille et les chèques-cadeaux pour les enfants.

M. GAULLIER pense que ce n'est pas égalitaire. Et à cette occasion, il découvre que les conjoints sont invités et s'en étonnent.

La CGT FINANCES rappelle qu'auparavant, l'arbre de Noël avait lieu le mercredi et que le transport était à la charge du CDAS. En l'organisant le week-end, la Direction fait l'économie des transports et c'est pourquoi, en contrepartie, il avait été décidé d'inviter les conjoints.

SOLIDAIRES FINANCES ajoute que la Direction a également fait l'économie des autorisations d'absence données le mercredi.

La CGT FINANCES souligne qu'une inégalité a ainsi été effacée par rapport aux agents qui n'ont pas d'enfants, de sorte que tout le monde y a trouvé son compte ! La CGT FINANCES rappelle aussi que l'arbre de Noël est une sortie familiale.

La séance est suspendue. La CGT FINANCES, SOLIDAIRES FINANCES et la CFDT FINANCES se réunissent dans le local syndical et débattent des projets qui ont été présentés. Un accord est trouvé sur tous les projets.

La séance reprend.

1° - Sur l'arbre de Noël

- **Spectacle** : L'option « Parc Astérix » est écartée car trop onéreuse et soumise à des aléas météorologiques trop importants en fin d'année.

Parmi les autres spectacles présentés lors de l'audition du 10 novembre 2015, la CGT FINANCES, SOLIDAIRES FINANCES et la CFDT FINANCES ont choisi le cirque Arlette GRUSS (séance privatisée le 26 novembre 2016 à 20h, pour 2 000 places à 11 € l'unité, soit 22 000 €) avec maintien des goûters.

FO vote contre, au motif que les horaires ne sont pas adaptés aux jeunes enfants.

Mme LACHAUD précise que les goûters pourront être distribués avant le spectacle.

- **Chèques cadeau pour les 0-14 ans** : le montant de 35 € (2^{ème} proposition) est validé à l'unanimité.

- **Chèques culture** : les OS sont d'avis d'en offrir à nouveau aux 15-17 ans, pour un montant de 25 à 30 € (à ajuster).

2° - Sur les sorties

- **Repas des retraités** : CGT FINANCES, SOLIDAIRES FINANCES et la CFDT FINANCES votent l'abstention car cette action a déjà été programmée et budgétée sans aucune consultation des OS.

Mme LACHAUD s'étonne car c'est la même chose chaque année et c'est la première fois que les OS réagissent de la sorte.

- **Sortie ados KOEZIO** (parc d'aventures avec épreuves collectives physiques et de réflexion) : validée.

- **Sortie parisienne** : validée, mais la CGT FINANCES et SOLIDAIRES FINANCES demandent que le nombre des bénéficiaires (actifs et retraités) soit porté à 100 (au lieu de 50), soit un surcoût de 750 €.

- **Journée au Parc Astérix** : validée, mais la CGT FINANCES et SOLIDAIRES FINANCES demandent que le nombre des bénéficiaires (actifs et retraités) soit porté à 300 (au lieu de 200), soit un surcoût de 2 000 €.

- **Sortie théâtre à Meaux** : validée.

- **Sortie pour les retraités** : les OS votent contre, car cette sortie trop coûteuse, à la fois pour le CDAS (2 000 € pour seulement 50 personnes) et pour les participants. Le budget de 2 000 € est réservé mais il est demandé à la délégation de présenter une autre proposition de sortie.

- **Spectacles de Dany Boon et de Norman** : validés.

Les nouveaux calculs sont attendus pour savoir si le concert *Irish Celtic* peut être proposé en plus.

SOLIDAIRES FINANCES fait d'autres propositions de sorties, dont certaines visites gratuites qui pourraient faire l'objet d'une information aux agents.

La CFDT FINANCES demande s'il est possible pour les spectateurs de payer un supplément lors des spectacles pour être mieux placés. Il est répondu que le fonctionnement de l'action sociale (régie nationale) ne le permet pas.

SOLIDAIRES FINANCES demande la tenue d'un GT sur les actions de 2017 avant le premier CDAS de l'année prochaine. La CGT FINANCES approuve cette demande.

3° - Sur les prestations de l'avocate et de la CESF

Mme LACHAUD précise que les heures prévues sont nécessaires car il y a toujours du monde.

Les OS votent pour à l'unanimité.

4° - Sur l'action de santé publique en partenariat avec la MGEFI

Mme LACHAUD informe l'assemblée que le thème national sera la santé bucco-dentaire et que l'action sera sûrement organisée en automne. Elle aura plus d'informations pour le prochain CDAS.

IV. QUESTIONS DIVERSES

SOLIDAIRES FINANCES fait part du mécontentement de plusieurs collègues de Sénart, qui trouvent que les repas sont trop industriels et répétitifs, et demandent si une nouvelle convention serait envisageable.

M GAULLIER propose dans l'immédiat une enquête de satisfaction.

La date du prochain CDAS est fixée au jeudi 9 juin 2016.

La séance est levée.